

Harcèlement au collège en 2024



Résultats de l'Enquête nationale
en collèges et en lycées
chez les adolescents sur la
santé et les substances

www.enclass.fr

Avril 2026

L'essentiel

- Selon leurs déclarations, autour de neuf collégiens sur 10 déclarent ne pas être victimes de harcèlement en face à face au collège au cours des deux derniers mois, chez les filles comme chez les garçons.
- En 6^e, 5^e, et 4^e plus de filles que de garçons se déclarent victimes et cette tendance s'inverse en 3^e
- De même, près de neuf collégiens sur 10 déclarent ne pas être victimes de cyberharcèlement. A l'inverse du harcèlement en face à face, le cyberharcèlement concerne bien plus les filles que les garçons et ce à tous les niveaux de classe
- La diminution de la prévalence du harcèlement subi en face à face au collège observée entre 2010 et 2018, ne se poursuit pas après 2018, voire s'inverse pour les filles sur la période 2018-2024
- Enfin, la prévalence du cyberharcèlement subi dans le bimestre augmente entre 2018 et 2024, chez les filles comme chez les garçons.

Introduction

Le harcèlement scolaire constitue un enjeu majeur au collège, à un moment où les élèves traversent de profondes transformations physiques, sociales et émotionnelles qui peuvent accroître leur vulnérabilité. Les récentes données de l'enquête Enabee de Santé publique France rappellent que des situations de harcèlement existent dès l'école primaire, où 16,4 % des enfants seraient concernés selon les déclarations des parents et des enseignants, avec un impact possible sur leur santé mentale¹. Les enquêtes menées par la DEPP permettent de cerner plus précisément l'ampleur du phénomène, notamment au collège : si une large majorité des élèves déclarent s'y sentir bien, les premiers indicateurs nationaux consacrés spécifiquement au harcèlement révèlent qu'en 2023, 6 % des collégiens s'en disent victimes depuis le début de l'année scolaire².

Les données de l'enquête EnCLASS permettent de documenter le harcèlement scolaire depuis 2010, en complément des autres enquêtes citées. Dans cette fiche, le harcèlement en face à face subi est défini comme une exposition survenant à la fréquence de deux fois par mois ou plus, dans les deux mois précédents, conformément aux recommandations internationales en

¹ M. Sentenac, Y. Motreff, V. Decio, et coll. *Caractéristiques des enfants de 6 à 11 ans victimes probables de harcèlement et présentant des comportements agressifs : résultats de l'étude Enabee 2022 en France hexagonale*, Santé publique France, coll. « Études et enquêtes, 2026, 22 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/enquetes-etudes/caracteristiques-des-enfants-de-6-a-11-ans-victimes-probables-de-harcelement-et-presentant-des-comportements-agressifs-resultats-de-l-etude-enabee>

² B. Traore, « 6,7 % des collégiens déclarent cinq violences ou plus de façon répétée », *Note d'Information* n° 23.08, DEPP, 2023. <https://doi.org/10.48464/ni-23-08> et <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>

vigueur afin de capter un schéma régulier de victimisation³. Par contre, au regard de sa gravité dès la première occurrence, le cyberharcèlement est pris en considération dès une seule occurrence dans les 2 derniers mois en raison de sa diffusion potentiellement large et la persistance des contenus en ligne qui sont susceptibles d'entraîner une exposition répétée indépendamment de la fréquence initiale des actes.

Harcèlement et cyberharcèlement au collège en 2024

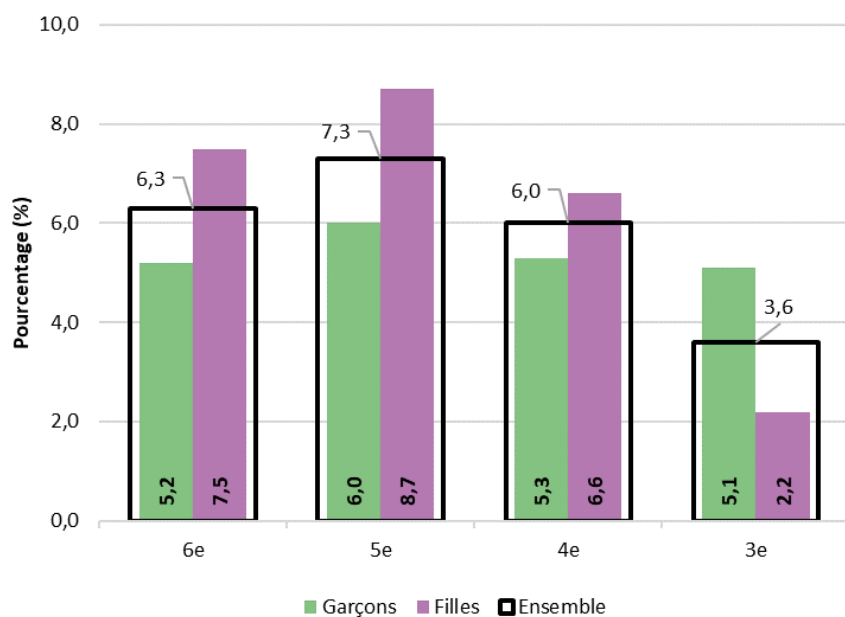
Prévalence du harcèlement en face à face et du cyberharcèlement

La majorité des élèves (87,2%) déclarent ne pas être victimes de harcèlement en face à face au collège (2-3 fois par mois ou plus) au cours des deux derniers mois, chez les filles comme chez les garçons. Parmi les collégiens de la 6^e à la 3^e, 5,8 % des élèves disent avoir été victimes de harcèlement en face à face au collège à cette même fréquence (5,4% des garçons, 6,3% des filles). La part d'élèves victimes de harcèlement est stable entre la 6^e et la 4^e (6,3% en 6^e, 7,3% en 5^e et 6,0% en 4^e) et se voit divisée par deux en 3^e (3,6%). Toutefois cette tendance ne concerne que les filles, chez lesquelles la proportion d'élèves victimes de harcèlement en face à face varie autour de 6-8% entre la 6^e et la 4^e puis chute à 2,2% en 3^e. A l'inverse, chez les garçons, la proportion d'élèves victimes de harcèlement à cette même fréquence se situe entre 5% et 6% tout au long des années collège ; en 3^e, elle est ainsi environ deux fois plus élevée que chez les filles (**Figure 1**).

De même, la majorité des élèves (86,1%) déclarent ne pas être victime de cyberharcèlement (au moins une ou deux fois) dans le bimestre. La proportion d'élèves se déclarant victime de cyberharcèlement à cette même fréquence concerne un peu plus d'un élève sur dix (13,9%) ; les filles étant près de deux fois plus nombreuses que les garçons dans cette situation (18,0% vs 10,0%). Si la part des élèves se déclarant victime de cyberharcèlement dans les deux derniers mois apparaît constante au cours des années collège (4,2% des collégiens), en 3^e elle tend à diminuer chez les filles et les garçons (**Figure 2**).

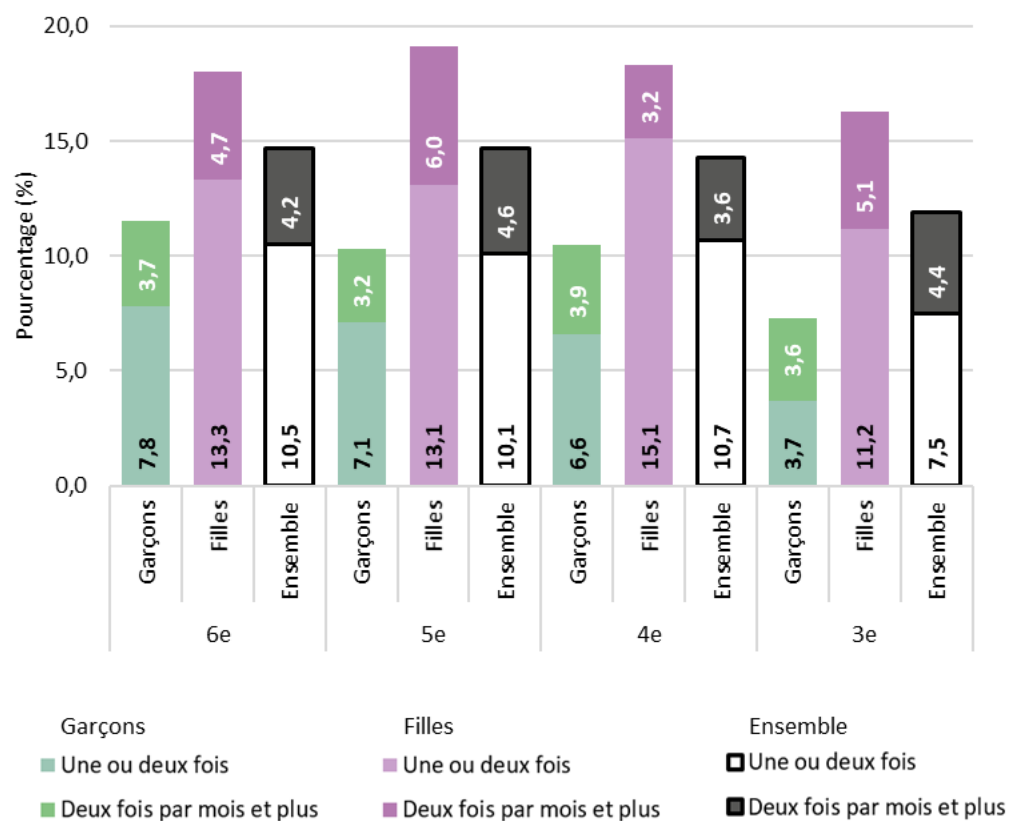
³ Cosma A, Molcho M, Pickett W. A focus on adolescent peer violence and bullying in Europe, central Asia and Canada. Health Behaviour in School-aged Children international report from the 2021/2022 survey. Volume 2. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 2024. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Figure 1 : Harcèlement subi au moins deux fois par mois au cours des deux derniers mois, parmi les élèves de la 6e à la 3e, par sexe et par classe (%)



Source : EnCLASS 2024

Figure 2 : Cyberharcèlement subi au moins une fois au cours des deux derniers mois, parmi les élèves de la 6e à la 3e, par sexe et par classe (%)

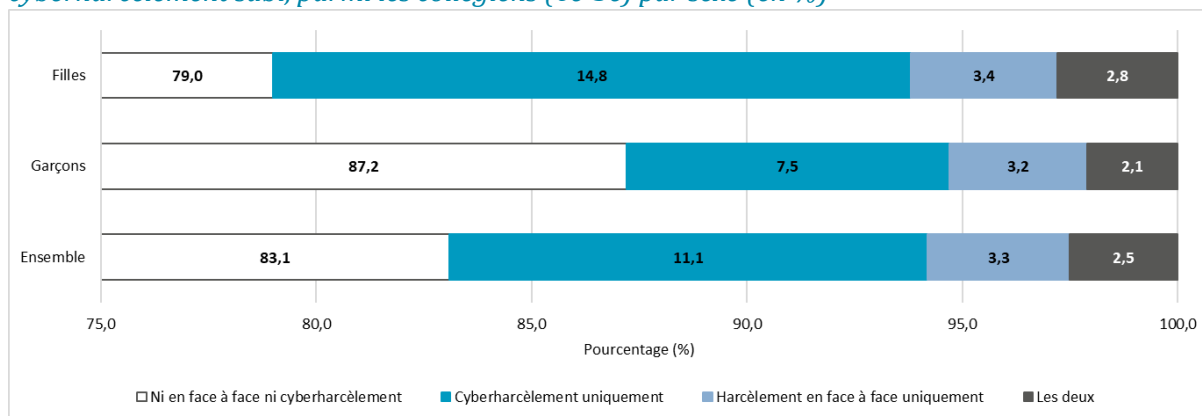


Source : EnCLASS 2024

Croisement entre les formes de harcèlement subi

En croisant les informations relatives au harcèlement subi en face à face (au moins 2 fois par mois au cours du bimestre) et en ligne (au moins une fois dans le bimestre), parmi les élèves de la 6^e à la 3^e, des différences sont observées selon le sexe. Il apparaît que 2,5% des élèves interrogés subissent les deux formes de harcèlement, en face à face et en ligne (2,1% des garçons et 2,8% des filles) alors que 83,1% des élèves (87,2% des garçons et 79,0% des filles) ne subissent aucune forme de harcèlement, sans différence notable entre les niveaux, sauf chez les filles (de 77,2% en 6^e à 83,0% en 3^e). Enfin, 3,3% des élèves déclarent subir du harcèlement en face à face mais pas de cyberharcèlement, et 11,1% subissent du cyberharcèlement mais pas de harcèlement en face à face, illustrant la complexité de ce phénomène et de sa mesure (Figure 3).

Figure 3 : Harcèlement subi en face à face (au moins deux fois par mois au cours du bimestre) et cyberharcèlement subi, parmi les collégiens (6e-3e) par sexe (en %)



Source : EnCLASS 2024

Temporalité du harcèlement en face à face

En 2024, de manière exploratoire et à des fins de comparaison notamment avec les enquêtes de la DEPP, les élèves ont également été interrogés sur le harcèlement subi depuis le début de l'année scolaire, sachant que le terrain de l'enquête EnCLASS se déroule au printemps. Au total, 8,4% des élèves disent avoir été victimes de harcèlement en face à face au collège depuis le début de l'année scolaire (7,7% des garçons, 9,1% des filles), soit de manière attendue, des taux supérieurs à ceux concernant les 2 mois précédents. Les différences entre niveaux sont semblables à celles repérées pour la période des deux derniers mois, à savoir chez les filles une proportion stable d'élèves victimes de harcèlement entre la 6^e et la 4^e, qui se voit largement diminuée en 3^e (3,6%), tandis que la tendance est stable tout au long du collège chez les garçons.

Les discordances observées entre les déclarations des élèves concernant le bimestre ou la totalité de l'année scolaire sont minimes (Tableau 1). Notamment, 2,4% des élèves répondent n'avoir jamais été harcelés en face à face depuis le début de l'année scolaire tout en déclarant avoir été harcelés au cours des 2 derniers mois. Pour ce qui est du harcèlement subi au moins 2 fois par mois, 1,2% de collégiens se déclarent victime au cours du bimestre mais pas depuis le début de l'année scolaire. Ces incohérences entre les deux questions restent donc marginales ; elles concernent aussi bien les filles que les garçons.

Tableau 1 : Croisement entre les déclarations des élèves concernant le harcèlement subi dans le bimestre ou la totalité de l'année scolaire, parmi les élèves du collège (en %)

		Au cours du bimestre			Total
		Pas harcelé	Une ou deux fois	2-3 fois par mois ou plus	
Depuis le début de l'année	Pas harcelé	79,8	1,7	0,7	82,1
	Une ou deux fois	6,4	2,9	0,5	9,8
	2-3 fois par mois ou plus	1,7	2,1	4,3	8,1
	Total	87,9	6,6	5,4	100,0

Source : EnCLASS 2024

Evolution du harcèlement subi entre 2010 et 2024

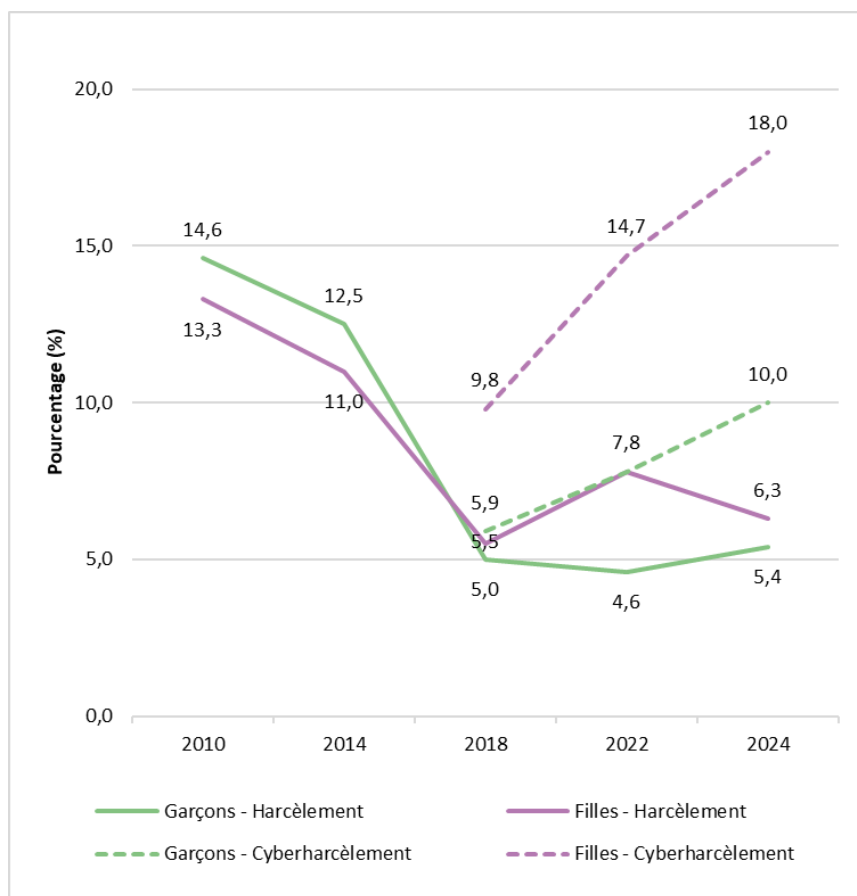
Les données issues de l'enquête internationale HBSC, collectées tous les quatre ans entre 2010 et 2018 puis tous les deux ans dans le cadre du dispositif EnCLASS, fournissent depuis 2010 des données nationales répétées permettant de décrire l'évolution du harcèlement en face à face chez les collégiens et, depuis 2018, celle du cyberharcèlement.

La diminution de la prévalence du harcèlement en face à face subi au collège à la fréquence de deux fois au plus dans les deux mois précédents⁴, observée entre 2010 et 2018, ne se poursuit pas après 2018, voire s'inverse pour les filles sur la période 2018-2024 (**Figure 4**). On notera que depuis 2018, année d'harmonisation entre les pays francophones participant à l'enquête HBSC dont provient ce module, le terme anglais « bullying » est désormais traduit par « harcèlement », alors que le terme « brimades » était utilisé en France en 2010 et 2014. Ce changement de terminologie invite à interpréter avec prudence la diminution importante observée entre 2014 et 2018.

Enfin, la prévalence du cyberharcèlement subi au moins une fois dans le bimestre augmente entre 2018 et 2024, passant de 7,8% à 13,9%. Cette augmentation concerne les filles et les garçons (+ 5 points entre 2018 et 2022 et +2 points entre 2022 et 2024 chez les filles, +2 points chez les garçons entre 2018 et 2022 puis entre 2022 et 2024) (**Figure 4**), illustrant clairement la porosité des modalités du harcèlement entre élèves et la complexité de ce phénomène (et donc de sa mesure).

⁴ Dans les présentations des résultats antérieurs cette fréquence était qualifiée de harcèlement avéré.

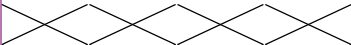
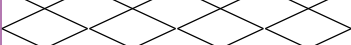



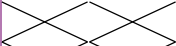
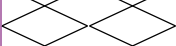



Figure 4 : Harcèlement subi en face à face (au moins deux fois par mois) et cyberharcèlement subi (au moins une fois) au cours des deux derniers mois, parmi les élèves de la 6e à la 3e, de 2010 à 2024, par sexe (en %)



Sources : HBSC 2010 et 2014, EnCLASS 2018, 2022, 2024

Synthèse des principaux indicateurs de harcèlement

Tableau 2 : Synthèse des principaux indicateurs sur le harcèlement, au collège (en %)

	Garçons	Filles	Ensemble Filles + Garçons				
	2024	2024	2010	2014	2018	2022	2024
Harcèlement subi au cours des deux derniers mois							
Jamais	87,9	86,6	64,4	70,8	84,4	83,2	87,2
Une ou deux fois	6,7	7,1	21,6	17,5	10,3	10,6	6,9
2-3 fois par mois	1,8	2,6	5,4	5,0	1,8	2,1	2,2
Environ une fois par semaine	1,2	1,8	3,6	2,7	1,1	1,1	1,5
Plusieurs fois par semaine	2,4	1,9	4,9	4,0	2,3	3,0	2,2
Harcèlement subi depuis le début de l'année scolaire							
Jamais	82,6	80,4					81,5
Une ou deux fois	9,7	10,5					10,1
2-3 fois par mois	3,2	4,1					3,6
Environ une fois par semaine	1,7	1,8					1,8
Plusieurs fois par semaine	2,8	3,2					3,0
Cyberharcèlement subi au cours des deux derniers mois							
Jamais	90,0	82,0			92,2	88,8	86,1
1 ou 2 fois	6,3	13,2			5,9	8,0	9,7
2 ou 3 fois par mois	1,8	2,3			0,9	1,5	2,0
Environ 1 fois par semaine	0,5	1,5			0,4	0,5	1,0
Plusieurs fois par semaine	1,3	1,0			0,6	1,2	1,2

Principaux indicateurs utilisés

Les principaux indicateurs utilisés pour le collège sont construits à partir des questions suivantes :

- **Le harcèlement subi en face à face** : Tous les combien as-tu été harcelé·e à l'école au cours des 2 derniers mois ? *réponses : Jamais, 1 ou 2 fois, 2-3 fois par mois, Environ une fois par semaine, Plusieurs fois par semaine.* Les élèves étaient par ailleurs interrogés sur le harcèlement subi depuis le début de l'année scolaire, avec les mêmes modalités de réponse. On considère ici qu'un élève était victime de harcèlement avéré au collège s'il répondait positivement, avec une fréquence de deux ou trois fois par mois ou plus au cours du bimestre à l'un ou l'autre de ces 2 questions.
- **Le cyberharcèlement subi** : Au cours des 2 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu été VICTIME de cyberharcèlement ? Par exemple : on a envoyé des messages méchants à propos de toi par messagerie instantanée, email, SMS ou post ; on a posté des messages méchants sur ton profil ou créé une page internet se moquant de toi ; on a mis en ligne ou partagé avec d'autres personnes des photos ou vidéos de toi peu flatteuses ou inappropriées sans ta permission. *Réponses : Je n'ai pas été victime de cyberharcèlement ces 2 derniers mois, C'est arrivé 1 ou 2 fois, 2 ou 3 fois par mois, Environ une fois par semaine, Plusieurs fois par semaine.* On considère qu'un élève est victime de cyberharcèlement dès la réponse une ou 2 fois.

Les questions sur le harcèlement étaient précédées par la définition suivante, validée au niveau international par les chercheurs de HBSC et traduite dans les langues des pays participants : « *On dit qu'une personne est HARCELÉE lorsqu'une autre personne, ou un groupe de personnes, lui dit ou fait de façon RÉPÉTÉE des choses MÉCHANTES et DÉSAGRÉABLES. C'est aussi du harcèlement quand, de façon répétée, on embête une personne ou on l'exclut EXPRÉS. La personne qui harcèle a PLUS DE POUVOIR que celle qui est harcelée et lui VEUT DU MAL. Ce n'est pas du harcèlement quand deux personnes d'à peu près la même force ou de même pouvoir se disputent ou se battent.* »

On notera, qu'un texte introductif reste nécessaire du fait de la difficulté à traduire de manière univoque le terme de « bullying » dans toutes les langues (au-delà du Français), ainsi que de la complexité du concept, notamment pour les plus jeunes.

Pour nous citer: EnCLASS, Note de résultats, Harcèlement chez les collégiens en 2024, Résultats 2024 de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS), Paris, AVRIL 2026, 10p.

EnCLASS 2024

L'Enquête nationale en Collèges et en Lycées chez les Adolescents sur la Santé et les Substances (EnCLASS) propose un éclairage unique sur le bien-être, les comportements de santé et les modes de vie des adolescentes et adolescents de France, leurs loisirs, leurs relations, leurs consommations de substances psychoactives, etc., tout au long de l'enseignement secondaire en France, depuis 2018. Elle s'inscrit également dans le cadre de deux enquêtes internationales conduites en milieu scolaire : Health Behaviour in School-aged Children, HBSC et European School Project on Alcohol and other Drugs, ESPAD .

EnCLASS est représentative de l'ensemble des élèves de la sixième à la terminale, scolarisés dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, publics ou privés sous contrat. Le processus d'échantillonnage repose sur un sondage aléatoire stratifié à deux niveaux (établissements puis classes).

EnCLASS repose sur un auto-questionnaire en ligne, complété dans le cadre scolaire, sur la base stricte de l'anonymat des participants et de leurs parents. Tous les élèves des classes tirées au sort se voient proposer le questionnaire, et peuvent (ou leurs parents) refuser leur participation.

La collecte 2024 s'est déroulée dans 99 collèges et 175 lycées de France hexagonale. Cela représentait 14 298 élèves (5 003 collégiens et 9 295 lycéens) inscrits dans les établissements sélectionnés. Après suppression des questionnaires inexploitables (nombre trop élevé de données manquantes ou de déclarations aberrantes), l'échantillon analysé compte 11 397 élèves dont 3 967 collégiens et 7 431 lycéens ; soit, une fois pris en compte les refus parentaux ou ceux des élèves, un taux de participation global de 80 %.

L'âge moyen des collégiens est de 13,4 ans et l'âge moyen des lycéens est de 16,9 ans. Au lycée, les élèves majeurs sont majoritairement en terminale, représentant 44 % des effectifs de ce niveau.

EnCLASS 2024 a reçu un avis favorable du comité du label de la statistique publique (Enquête d'intérêt général déclarée au Journal officiel du 15 novembre 2023).

L'enquête, coordonnée par l'association pour le développement d'EnCLASS, a été menée avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale (Direction générale de l'enseignement scolaire, Dgesco et Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Depp), de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et de Santé publique France.

Le volet 2024 d'EnCLASS a été mené par Stéphane Legleye, Olivier Le Nézet, Antoine Philippon, Virginie Ehlinger et Mariane Sentenac, sous la coresponsabilité scientifique d'Emmanuelle Godeau et Stanislas Spilka.

Remerciements aux élèves qui ont répondu à l'enquête, à leurs familles, ainsi qu'aux établissements scolaires et personnels éducatifs qui ont rendu possible l'organisation de la collecte.

Pour en savoir plus sur EnCLASS cf. www.enclass.fr

